

**COMPTE-RENDU DU RÉUNION CLOTURE  
CONCERTATION CONTINUE  
2 mars 2023**

Projet de production d'aciers électriques à Mardyck

La réunion s'est déroulée au Lycée de l'Europe de Dunkerque, le jeudi 2 mars 2023, de 14h à 15h30. Elle a réuni 92 personnes (jeunes de Terminale et de BTS avec leurs accompagnants).

## Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRÉSENTATION DE LA CONCERTATION CONTINUE .....	3
3. PRESENTATION DU PROJET.....	4
4. SYNTHÈSE DES TRAVAUX MENÉS SUR L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE.....	4
5. CONCLUSION.....	8

*Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé au présent compte-rendu.*

## 1. INTRODUCTION

**Christophe DHOLLANDE**, proviseur du lycée, accueille les participants, présente l'objectif de la réunion, explique les spécialités dispensées au sein du lycée. Il rappelle le contexte de la démarche de la concertation publique et l'enjeu du projet pour le lycée et les jeunes en termes d'emploi ; il rappelle également les prochains rendez-vous prévus avec les entreprises.

**Frédéric BUSSELEZ**, en charge de l'animation, présente des intervenants et indique le déroulé de l'après-midi. Il invite **Anne-Marie ROYAL**, garante de la concertation, à présenter la concertation continue. **Hugues BAUDIN** précise ensuite la raison du choix du lycée pour cette dernière réunion. **Sylvie GUILLARDEAU**, en charge des RH chez AMF, rappelle l'importance pour les jeunes de pouvoir participer, poser des questions et recueillir les informations qui pourront être utiles lors d'un processus éventuel de recrutement.

## 2. PRÉSENTATION DU PROJET ET DE LA CONCERTATION CONTINUE

**Hugues BAUDIN** présente brièvement ArcelorMittal France, le groupe et ses implantations. Il rappelle le contexte du projet avec l'implantation d'une unité de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck pour le marché de l'automobile en complément de l'usine de Saint-Chély d'Apcher (production aujourd'hui de 100 000 tonnes). Il revient sur les données clés avec un budget de plus de 300 millions d'euros, une centaine d'emplois, 5 nouvelles lignes dédiées à la production d'aciers électriques (200 000 tonnes). Il précise que l'objectif du démarrage est mi-2024 pour la 1<sup>ère</sup> phase et mi-2025 pour la 2<sup>ème</sup> phase.

Il complète en rappelant les étapes à l'issue de la concertation préalable qui s'est achevée le 22 septembre 2022. Il indique que, suite à la parution du bilan des garanties le 14 octobre, ArcelorMittal France a rendu fin octobre un mémoire en réponse qui a été transmis à la CNDP. Celle-ci ayant estimé que les réponses étaient suffisantes et complètes, elle a donné les orientations et les suggestions sur lesquelles la concertation continue doit s'attacher.

**Anne-Marie ROYAL** rappelle que nous sommes dans la phase dite de « concertation continue » qui est la 2<sup>ème</sup> étape du processus. C'est une période où le maître d'ouvrage, après avoir répondu aux questions, intégré les enseignements de la phase de concertation préalable et décidé de continuer le projet, apporte de nouvelles précisions notamment grâce aux études qui sont menées. C'est une phase de dialogue qui permet de répondre aux questionnements de la population, d'expliquer les modifications du projet, de compléter les données qui n'étaient pas totales lors de la première phase. Le maître d'ouvrage s'est, par ailleurs, engagé à poursuivre l'information des salariés et des habitants des communes environnantes.

Anne-Marie ROYAL rappelle également que la concertation s'arrête au moment de l'enquête publique qui est la phase finale avant l'autorisation de lancement des travaux prévue en avril 2023.

**Anne-Marie ROYAL** indique encore que le site de la concertation est toujours en ligne, que l'ensemble des comptes-rendus et des ressources documentaires y sont consultables.



ArcelorMittal

**Hugues BAUDIN** rappelle l'adresse du site internet de la concertation et précise qu'il contient beaucoup d'éléments et d'informations. **Sylvie GUILLARDEAU** ajoute que le site internet est également une banque de données précieuse pour le travail scolaire.

Afin de détailler et compléter la présentation du projet, **Benjamin BRYGO** invite les participants à visionner le film qui a été réalisé (*consultable sur le site internet dans la rubrique « documents »*).

### 3. CONTEXTE DU PROJET

**Hugues BAUDIN rappelle** le contexte du projet : l'urgence climatique de réduction des GES, la fin de la production des véhicules thermiques en 2035 et la nécessité, à terme, de produire 800 000 tonnes d'aciers électriques pour répondre aux besoins des clients de l'industrie automobile. Il explique comment est constitué un véhicule électrique et le rôle de AMF dans sa construction. L'acier produit servira à la production des pièces des moteurs électriques. Il précise également les raisons du groupe du choix du site de Mardyck : proximité du site de Dunkerque qui fournit la matière première, c'est-à-dire le coil à chaud, liaisons ferroviaires, bâtiments industriels déjà existants, situation idéale à proximité de nombreux constructeurs européens... Il présente également le plan d'implantation avec les 6 300 m<sup>2</sup> d'extension de bâtiments pour une ligne de production qui va mesurer 400 m de long. Le **proviseur DHOLLANDE** indique, pour donner une échelle aux élèves, que l'extension a la même surface que la totalité des salles et des ateliers du lycée.

**Hugues BAUDIN** présente ensuite le process de production des aciers électriques et les chiffres clés pour produire les 200 000 tonnes d'aciers électriques par an (pour 3 millions de véhicules). Il rappelle les impacts environnementaux et les risques qui ont été étudiés dans le cadre du projet

Une élève indique que quotidiennement les médias nous sensibilisent à limiter nos consommations d'énergie et demande si le passage à la voiture électrique est bénéfique ou pas ?

**Hugues BAUDIN** précise d'abord qu'une attention particulière est portée pour minimiser au maximum l'ensemble des consommations d'énergie pour la partie production ; il ajoute aussi que, si pour produire, localement, on augmente la consommation d'énergie, le bénéfice doit être de manière globale. Les véhicules électriques pourront être alimentés en partie avec des énergies renouvelables.

Autre question d'un élève qui demande qui paiera le coût de la mobilité électrique : est-ce que le coût liée à la recharge de la voiture sera sur la facture ?

**Anne-Marie ROYAL** précise que cela dépendra si le véhicule est chargé au domicile ou dans une structure publique ; elle indique que sur le site internet, les élèves pourront trouver les hypothèses de RTE et comprendre les enjeux du passage à la mobilité électrique. Elle conclut en disant que la question est particulièrement pertinente mais qu'elle est globale et dépasse les enjeux liés au projet.

Un autre élève souhaite savoir si la baisse des émissions liés aux véhicules ne sera pas compensée par l'augmentation des usines pour produire l'électricité ; et si on arrivera à produire suffisamment d'électricité pour tous les véhicules.



ArcelorMittal

**Hugues BAUDIN** précise que tous les véhicules ne pourront pas forcément être alimentés par l'électricité, notamment les camions pour des raisons d'autonomie. La filière hydrogène est envisagée dans ce cas. Il indique aussi que l'enjeu sera la manière dont l'électricité sera produite mais il ne souhaite pas entrer dans le débat du nucléaire qui s'engage à l'Assemblée nationale.

**Anne-Marie ROYAL** complète en invitant les personnes intéressées à se rendre sur le site de la concertation pour découvrir le dossier de l'ARIA (association des industriels de l'Automobile) dans lequel ces sujets sont étudiés et détaillés.

**Le Proviseur DHOLLANDE** souhaite savoir, par rapport au groupe mondial ArcelorMittal, comment s'est fait le choix du site de Mardyck ?

**Hugues BAUDIN** explique qu'au niveau d'un groupe comme ArcelorMittal, le premier élément du choix de Mardyck, c'est pourquoi l'Europe. Il précise que l'Europe a été la première instance à choisir d'arrêter la production de moteurs thermiques. Cela entraîne donc le choix d'une production en Europe. Il complète en précisant les autres avantages du site : avantage financier grâce aux bâtiments existants d'une activité qui s'est arrêtée il y a 15 ans, avantage en termes de circuit court avec l'approvisionnement en acier par le site de Dunkerque et avantage de la proximité avec les clients notamment du Sud de l'Allemagne et des Hauts-de-France.

Un élève souhaite des précisions sur la fin des véhicules thermiques en 2035. Est-ce la fin de la commercialisation ou la fin de la circulation ?

**Hugues BAUDIN** indique que c'est l'interdiction de vente de véhicules neufs qui est prévue en 2035.

**Anne-Marie ROYAL** complète en indiquant que la transition devrait ensuite se faire sur une période de 15 ans ; ce qui veut dire que l'on trouvera des véhicules thermiques jusque 2050 environ. Toute cette période de transition risque d'être complexe : par exemple, y aura-t-il encore des pompes à essence à ce moment-là ? Tout le réseau d'approvisionnement des véhicules va devoir être modifié.

**Hugues BAUDIN** prévoit donc un avenir mouvementé mais passionnant !

#### 4. EFFETS

**Benjamin BRYGO** présente les effets et les impacts du projet. Il commence par les Impacts environnementaux. Il s'agit d'un cadre légal et d'une démarche réglementaire pour obtenir les autorisations de produire.

Ont été menées :

- Une étude d'impact environnemental
- Une étude de danger à l'intérieur et à l'extérieur du site

Il détaille ensuite les différents impacts :

- sur l'eau avec une consommation de 350 000 m<sup>3</sup> supplémentaires d'eau industrielle ; il indique qu'une démarche de réduction de la consommation a déjà commencé pour les activités actuelles, et qu'elle sera poursuivie sur la nouvelle activité.



ArcelorMittal

- sur le bruit > la réalisation de simulations acoustiques a été menée avec une pose de capteurs pour réaliser un état 0 et, en y ajoutant les données des nouvelles activités, cela permet de mesurer l'impact et de savoir si les seuils imposés sont respectés. Cela fait partie des données qui n'existaient pas encore pendant la première phase de concertation.
- sur les odeurs > pas d'impact
- sur la biodiversité > pas d'impact puisque l'activité se situe dans des bâtiments existants
- sur les rejets > il y a deux rejets majeurs qui sont pris en compte : le traitement des COV avec un oxydateur, et le traitement des poussières avec un filtre à manche. Il invite chacun à se rendre sur le site internet d'ATMO pour en savoir plus.
- sur les déchets > les rebuts sont recyclés sur le site de Dunkerque (projet décarbonation) ainsi que les poussières
- sur la pollution lumineuse > pas d'impact car activité se déroule dans des bâtiments existants

Le projet a obtenu des avis favorables par ARS, la DDTM et la DREAL. Le SDIS, quant à lui, avait donné un avis défavorable en raison du débit insuffisant en eau en cas d'incendie sur le site ; pour cette raison, un aménagement a été effectué afin de prélever de l'eau dans le canal. Cela permettra d'obtenir l'autorisation d'exploitation en mai 2024.

Un élève souhaite savoir quelle eau sera utilisée : eau potable ou eau industrielle ?

**Benjamin BRYGO** précise que deux types d'eau seront utilisés : de l'eau potable pour les activités humaines et de l'eau industrielle pour le process.

**Hugues BAUDIN** ajoute qu'un 1/3 de l'eau utilisée est rejetée en mer après traitement et que cette eau est plus propre en sortie que celle qui est entrée pour le process.

Une présentation des métiers et des emplois est menée. **Sylvie GUILLARDEAU** présente les métiers nécessaires pour faire tourner les sites en production en flot continu tout au long de l'année, en maintenance et en R&D, en management...

Elle insiste sur l'évolution des métiers et notamment sur l'intégration des outils actuels et de la digitalisation.

Sont utilisés pour fiabiliser la production, l'intelligence artificielle, les remontées de data avec des capteurs, la robotique (et donc la maintenance des robots), des cockpits de pilotage des lignes. Les salariés disposent de formation continue sur les outils ; les métiers de base sont complétés par de nouvelles compétences dans le numérique (+ de 50 % des métiers sont impactés par le numérique).

Pour accompagner ses salariés à la culture digitale, ArcelorMittal a ouvert un Digital Lab à Dunkerque (proche du Skate parc) ; c'est un lieu d'accueil des start-up, un lieu hyperconnecté et qui permet de former les salariés à la digitalisation.

**Sylvie GUILLARDEAU** précise que, le 1<sup>er</sup> avril, le digital Lab sera ouvert au public en présence de salariés ; ce qui permettra d'échanger directement avec eux sur les métiers.

Elle insiste sur l'importance d'être curieux et explique que chez ArcelorMittal, la remise en question est permanente ; ce qui permet de ne jamais s'ennuyer. Elle précise ensuite le processus de recrutement et donne des conseils pour les entretiens et les tests. Elle invite notamment les jeunes à se documenter sur l'entreprise avant de passer en entretien.



ArcelorMittal



Un élève souhaite savoir s'il faut de l'expérience pour postuler ?

**Sylvie GULLARDEAU** explique que non ; beaucoup de métiers sont ouverts aux juniors. Les personnes embauchées bénéficient ensuite de formations internes ou d'alternance ; par contre, le candidat doit être investi, motivé notamment dans le cadre de stage, avoir un projet, faire preuve de curiosité...

Un autre élève souhaite savoir si un Ingénieur alternant en génie industriel peut intéresser l'entreprise.

**Sylvie GUILLARDEAU** confirme que oui.

**Le Proviseur DHOLLANDE** rappelle les différentes formations qui peuvent amener à ce type d'alternance et précise qu'un certain nombre d'élèves de l'école sont en alternance chez ArcelorMittal.

**Sylvie GUILLARDEAU** insiste sur l'alternance et les stages de fin d'étude qui sont de bonnes manières d'entrer dans l'entreprise.

Un élève demande la date de la rencontre au digital Lab : le 1<sup>er</sup> avril toute la journée.

Un élève souhaite suivre une formation en dessin industriel et se demande si c'est un profil et une compétence recherchée par l'entreprise.

**Benjamin BRYGO** répond que oui car il s'agit d'une compétence transversale qui peut servir au sein de différents postes. Il insiste sur la possibilité d'évoluer au sein du groupe mais, pour cela, il faut de la curiosité et la capacité à s'adapter.

Il rappelle ensuite les besoins du groupe en termes de ressources humaines pour mener à bien le projet : 100 emplois dans les équipes de production, une centaine aussi en prestataires extérieurs et 250 pour la construction sur 2 ans.

Différents types de compétences seront recherchés, notamment en termes de méthodologie, ce qui est indispensable pour la gestion d'un tel projet.

Il explique que les personnes embauchées seront formées sur le produit, sur le process, sur la digitalisation...

**Le proviseur DHOLLANDE** demande si les compétences recherchées en ingénierie concerne aussi les bureaux d'études ? Certains jeunes recherchent de stages en fin d'année dans ces domaines.

**Benjamin BRYGO** confirme que oui ; il précise qu'ont été différenciés, dans la présentation, ce qui relève de la phase amont de conception et ce qui relève de l'exploitation. Cependant, la démarche d'amélioration continue, l'évolution des produits, des réglementations l'optimisation du process font que l'ingénierie est toujours nécessaire.

Benjamin présente les modules de formation, un parcours de formation pour que chacun puisse compléter ses compétences et être efficient à son poste de travail.

Il explique aussi l'organisation de la production et des postes de travail dans des cockpits et l'importance du digital. Il ajoute la présentation des conditions de travail en insistant sur l'ergonomie, la sécurité, les accords sociaux et la féminisation des équipes, le télétravail pour certains postes et l'insertion.



ArcelorMittal

Un élève souhaite savoir s'il y a une évolution professionnelle possible au sein du groupe ?

**Sylvie GUILLARDEAU** répond qu'il y a une évolution permanente tout au long de la vie professionnelle ; l'entreprise en a besoin

**Hugues BAUDIN** précise que les métiers et les parcours sont très variés et que l'on peut évoluer au sein de l'entreprise et changer de métier.

**Le proviseur DHOLLANDE** demande si, dans un groupe mondial, la pratique des langues vivantes est importante. **Sylvie GUILLARDEAU** confirme que la maîtrise de l'anglais est essentielle.

**Hugues BAUDIN** confirme, tout en nuancant parce que certains métiers sont très localisés, mais donne quelques exemples, notamment sur le fait que les relations avec les fournisseurs se font en anglais, que les notices sont en anglais...

## 5. CONCLUSION

**Hugues BAUDIN** remercie les participants de leur présence et de leurs questions et le proviseur pour son accueil.

Fin de la réunion